

Le cannabis pour relancer la croissance

Par [Pierre-Yves Geoffard, Professeur à l'École d'économie de Paris, directeur d'études à l'EHESS.](#)
— 12 décembre 2016 à 17:26

La légalisation et la dépénalisation du cannabis reviennent sur la table par l'intermédiaire de deux candidats aux primaires, Benoît Hamon (PS) et Nathalie Kosciusko-Morizet (LR)

Une étude sur la légalisation de la marijuana dans l'Etat du Colorado, il y a déjà quatre ans, démontre ses effets positifs sur l'économie : créations d'emplois et hausse des recettes fiscales.

- Le cannabis pour relancer la croissance

L'élection imprévue de Donald Trump a masqué d'autres votes qui se sont déroulés le même jour, dans de nombreux Etats américains. En particulier, plusieurs référendums ont porté sur la légalisation du cannabis. En 2012, le Colorado et l'Etat de Washington avaient déjà voté en faveur de cette évolution, suivis deux ans plus tard par l'Alaska et l'Oregon. Même si la loi fédérale continue à être restrictive, 17 millions d'Américains avaient alors gagné le droit de consommer, d'acheter, et de produire du cannabis. En 2016, le Nevada, le Massachusetts, et surtout la Californie, ont étendu ces droits à près de 49 millions de citoyens.

Des pays entiers se sont également engagés dans la voie de la légalisation : après l'Uruguay en 2013, c'est le Canada qui s'apprête à le faire. Après des décennies de désastreuse «guerre à la drogue», le pragmatisme impose enfin d'autres politiques.

Les pays qui, comme la France, en restent encore à une ligne répressive feraient bien de tirer les leçons de ce qui se passe ailleurs. Car si on connaît déjà les coûts de la prohibition, si son échec tant du point de vue de la santé publique que de la lutte contre le crime organisé sont bien établis et documentés, la mise en œuvre pratique de la légalisation fournit maintenant plusieurs expériences en grandeur réelle, permettant d'affiner l'évaluation de telles politiques.

[Ainsi, une étude vient de paraître, proposant une analyse de l'impact économique de la légalisation du cannabis au Colorado \(1\).](#) Une telle étude est précieuse : lorsque le cannabis est illégal, de telles analyses ne peuvent s'appuyer que sur des extrapolations, intrinsèquement périlleuses, d'estimations par ailleurs contestables puisque portant sur des activités clandestines ; mais le cannabis étant devenu légal au Colorado, il est possible d'observer l'activité économique réellement générée par ce produit dans un territoire où vivent plus de 5 millions d'habitants.

Les auteurs ont tenté d'évaluer non seulement l'activité directement liée au cannabis, mais aussi celle qui est induite par ce nouveau marché, ou plus exactement ce marché nouvellement intégré à l'économie officielle.

En ce qui concerne l'activité directe, le volume total des ventes est d'un milliard de dollars en 2015, pour près de 13 000 emplois créés dans l'agriculture, le commerce, ou l'activité de transformation, la marijuana étant vendue non seulement sous forme d'herbe à fumer mais aussi en huile, en cookies, etc. Il faut noter que la production est presque exclusivement *indoor*, dans des bâtiments où un éclairage artificiel permet de simuler le rythme des saisons et de produire régulièrement tout au long de l'année ; un tel mode de production est plus intensif en capital, et surtout en énergie, qu'une production en plein air, plus intensive en travail.

Création d'emplois

Une activité directe importante est également d'ordre bureaucratique, la loi imposant de nombreuses contraintes, notamment en termes de traçage du produit et de normes sanitaires, depuis la production jusqu'au consommateur final. Au-delà de ces 13 000 emplois, près de 3 000 emplois indirects ont été créés dans des entreprises qui fournissent des services aux producteurs et distributeurs de cannabis : sécurité, construction et ventes immobilières, conseils juridiques, etc.

Enfin, à travers l'intégration de ce nouveau secteur à un modèle «input-output» de l'économie du Colorado, l'étude a chiffré à 2 500 le nombre d'emplois indirects, induits par la consommation des employés et des actionnaires de l'industrie du cannabis, désormais entièrement intégrés à l'économie légale.

Un élément important à prendre en compte est que les échanges restent interdits d'un Etat à l'autre, même entre deux Etats limitrophes ayant chacun légalisé le cannabis. Une grande partie de l'activité induite par l'économie du cannabis reste donc, par construction, localisée au Colorado. Au total, la légalisation a créé plus de 18 000 emplois directs ou indirects.

Les auteurs notent que la transition du marché noir au marché légal continuera pendant quelques années, nourrissant ainsi une forte croissance du marché au moins jusqu'à 2020. L'ensemble des recettes fiscales est, quant à lui, estimé à 120 millions de dollars, 30 % de moins que pour les cigarettes mais trois fois plus que les taxes sur l'alcool.

La transposition à l'échelle de la France n'est pas immédiate, tant les modes de culture et de distribution que les taxes seront différentes. Mais rapportée à la population française, il s'agirait de 200 000 emplois, non subventionnés, et de près de 1,5 milliard de recettes fiscales. Alors que les arguments sécuritaires et sanitaires plaident eux aussi contre la prohibition, la France peut-elle se priver d'une telle source de richesse, d'emplois, et de croissance ?

Cette chronique est assurée en alternance par Pierre-Yves Geoffard, Anne-Laure Delatte, Bruno Amable et Ioana Marinescu.

(1) <http://www.mjpolicygroup.com/pubs/MPG%20Impact%20of%20Marijuana%20on%20Colorado-Final.pdf>

[Pierre-Yves Geoffard Professeur à l'Ecole d'économie de Paris, directeur d'études à l'EHESS.](#)